



**Quimperlé  
Communauté  
Kemperle  
Kumuniez**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 13 juillet 2020, s'est réuni le 21 juillet 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

<b>Nombre de conseillers :</b>	52
<b>En exercice :</b>	47
<b>Présents :</b>	51
<b>Votants :</b>	
<b>Secrétaire de séance :</b>	Monique CAUDAN

### CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

<b>ARZANO :</b>	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
<b>BANNALEC :</b>	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
<b>BAYE :</b>	Pascal BOZEC
<b>CLOHARS-CARNOËT :</b>	Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
<b>GUILLIGOMARC'H :</b>	Alain FOLLIC
<b>LE TRÉVOUX :</b>	Daniel HANOCQ
<b>LOCUNOLÉ :</b>	Corinne COLLET
<b>MELLAC :</b>	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN
<b>MOËLAN-SUR-MER :</b>	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
<b>QUERRIEN :</b>	Stéphane CADO, Patricia ECK
<b>QUIMPERLÉ :</b>	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
<b>RÉDÉNÉ :</b>	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
<b>RIEC-SUR-BÉLON :</b>	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
<b>SAINT-THURIEN :</b>	Michel CHARPENTIER
<b>SCAËR :</b>	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
<b>TRÉMÉVÉN :</b>	Monique CAUDAN

### ABSENTS EXCUSES :

Jacques JULOUX (CLOHARS-CARNOËT), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Christophe LESCOAT (MELLAC), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Jean-Claude QUENTEL (TREMÈVEN)

### POUVOIRS :

Jacques JULOUX (CLOHARS-CARNOËT) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS-CARNOËT)  
Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)  
Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)  
Jean-Claude QUENTEL (TREMÈVEN) a donné pouvoir à Monique CAUDAN (TREMÈVEN)

DCC2020-084

**POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES**  
**3-COMMISSIONS OBLIGATOIRES**

**Désignation des membres du jury de concours pour la construction du futur conservatoire de musique et de danse**

Par délibération en date du 6 novembre 2019, le conseil communautaire approuvait la délibération cadre du futur conservatoire communautaire.

Rappel sur le concours d'architecture du projet :

Le concours est limité à 4 candidatures admises à concourir et consiste en une mise en concurrence sur esquisse, conformément aux articles R. 2162-15 à 26 du Code de la commande publique (CCP).

Le concours se déroulera de la manière suivante :

- étude par les 4 équipes sélectionnées du projet de construction avec remise d'un dossier sur esquisse,
- choix du ou des lauréats par le représentant du pouvoir adjudicateur après avis motivé du Jury.
- négociation avec le ou les lauréats de concours
- passation d'un marché de maîtrise d'œuvre négocié sans publicité et sans mise en concurrence avec le lauréat attributaire conformément aux dispositions de l'article R.2122-6 du CCP

**COMPOSITION DU JURY**

En application des articles R. 2162-22 et R. 2162-24 du CCP, le Jury sera composé de 3 collèges : élus titulaires et suppléants, personnalités expertes, membres qualifiés. L'assemblée délibérante est invitée à désigner ses 5 représentants, le Président de la Communauté étant Président du Jury.

Il est proposé les candidatures suivantes :

Elus titulaires

Nolwenn LE CRANN	Jacques JULOUX	Gérard JAMBOU	Michaël QUERNEZ	Michel FORGET
---------------------	----------------	------------------	--------------------	---------------

Elus suppléants

Aude MARSILLE	Guy DOEUFF	Isabelle MOIGN	Danièle BROCHU	Pascale DOUINEAU
------------------	------------	----------------	-------------------	---------------------

Conformément aux articles R 2162-22 et R 2162-24 du CCP, le Président arrêtera les membres des collèges suivants par arrêté. Il est proposé les désignations suivantes :

1 Personnalité experte

Mathieu GAUFFRE
-----------------

Directeur du conservatoire de Vannes ou son représentant

4 membres qualifiés (1/3 au moins de l'ensemble des membres du Jury)

1 architecte désigné par Quimperlé Communauté : Joëlle FURIC
1 architecte proposé par l'Ordre régional des Architectes : Aude LE BAIL
1 concepteur urbaniste proposé par le CAUE : Floriane MAGADOUX
1 architecte proposé par la MIQCP : Eva MEINHARDT

Les techniciens de Quimperlé communauté et de la Ville assisteront, sans voix délibérative, aux réunions du Jury.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la désignation des membres proposés pour siéger au Jury de concours conformément aux articles R. 2162-22 et R. 2162-24 du CCP,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la désignation des membres proposés pour siéger au Jury de concours conformément aux articles R. 2162-22 et R. 2162-24 du CCP,

ADOPTÉ par :

**50 voix POUR**

**1 abstention**

**QUIMPERLE** : Eric SAINTILAN

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

